

Opération de Reconquête de la QUALITÉ de l'Eau des Captages de Caix

Réunion du Comité de Pilotage de suivi (1)

10 décembre 2013 - 14h30 - Caix

Compte-rendu

Présents

SIEP du Santerre	
M. Philippe Cheval	Président
Mme Sandrine Petit	Directrice
M. Daniel Mannens	Vice Président du SIEP, maire de Caix et agriculteur
Mlle Marine Josse	Animatrice de l'ORQUE
GEONORD	
Mme Laurence Denis	Chargée de projet
Mme Perrine Gamez	Chargée de projet
Agence de l'Eau Artois Picardie	
M. Jean Lalanne	Ingénieur Mission Picardie
M. Vincent Capelle	Chargé d'interventions agriculture
M. Serge Perdrix	Service industries
Conseil Régional de Picardie	
Mme Marie-Olivia Allard	Direction de l'environnement
DDTM	
M. Frédéric Florent-Giard	Adjoint au chef du Service Environnement Mer Littoral
M. Pierre Talfer	Service Environnement Mer Littoral
Chambre d'Agriculture	
M. Jean Pierre Pardoux	Responsable du pôle Références et Développement
M. Pierre Menu	Animateur du pôle conversion bio
Agriculture Biologique de Picardie	
M. Clément Gaboriau	Chargé de mission zone à enjeu eau

Coopératives	
Mme Estelle Cleuet	Coopérative NORIAP
Représentant agricole	
M. Alexandre Deroo	
Membres du bureau du SIEP	
Mme Liliane Rubin	
M. Gérard François	
SAGE Somme aval et Cours d'eau côtiers	
Mme Caroline Rohart	Animatrice de la CLE
Communauté de communes Avre Luce et Moreuil	
Mme Sarah Bouchez	Chargée de mission environnement
Chambre des Métiers et de l'Artisanat	
M. Didier Stalens	
SAFER Picardie	
M. Philippe Gautier	Conseiller Foncier

Excusés

Agence de l'Eau Artois Picardie	
Mme Bernadette Cordonnier	
Mme Karine Vallée	
Conseil Régional de Picardie	
Mme Harmonie Bonnefoux	Direction agriculture
DDTM	
Mme Emilie Ledein	
Membres du bureau du SIEP du Santerre	
Mme Nicole Gillon	
M. Alain Picard	
M. Jean Delenclos	
M. Denis Robit	
Représentant des agriculteurs	
M. Jean Michel Sailly	

Documents transmis à l'ensemble des participants :

- Version papier de la présentation
- Version papier du plan d'actions agricole
- Légende du plan d'actions agricole

Cette première réunion des membres du Comité de Pilotage de l'ORQUE des captages de Caix a permis d'aborder les points suivants :

1. Propos introductifs
2. Rappel de l'étude
3. Présentation du suivi du plan d'actions agricole (*document modifié*)
4. Présentation du suivi du plan d'actions non agricole
5. Perspectives pour 2014 et conclusion

Le document présenté en réunion et le compte-rendu sont consultables sur le site internet du SIEP :

<http://siep-du-santerre.fr> : Onglet "Qualité de l'eau" ➡ "Opération de Reconquête de la QUALITÉ de l'Eau"

1. Propos introductifs

Philippe CHEVAL, Président du SIEP du Santerre, remercie les participants pour leur présence. Il explique que ce comité de pilotage concerne le suivi de la première année de mise en œuvre des actions de l'Opération de Reconquête de la Qualité de l'Eau (ORQUE) des captages de Caix 1 et Caix 3. Il souligne que cette réunion est la première depuis la validation du plan d'actions le 7 novembre 2012 en réunion publique. Le Préfet a approuvé le plan d'actions par le biais d'un courrier adressé au SIEP le 25 janvier 2013.

Il expose qu'un rappel succinct de l'étude va être présenté ainsi que le plan d'actions agricole et non agricole afin d'avoir un regard sur les différentes actions menées.

Il laisse la parole à *Marine JOSSE*, chargée de projet de l'Opération de Reconquête de la QUALITÉ de l'Eau au SIEP du Santerre.

Marine JOSSE détaille l'ordre du jour et commence la présentation.

2. Rappel de l'étude

Marine JOSSE présente le déroulement de l'étude ORQUE débutée en juin 2010. Elle expose les différentes étapes liées à la détermination du périmètre de l'Aire d'Alimentation des Captages :

- Délimitation du périmètre de 5 300 ha,
- Zones de vulnérabilités intrinsèques,
- Périmètre à l'échelle cadastrale avec les zones de protection,
- Communes à enjeu eau.

Marine JOSSE laisse la parole à *Perrine GAMEZ* du bureau d'études GEONORD qui présente le suivi du plan d'actions agricole.

3. Présentation du suivi du plan d'actions agricole

Perrine GAMEZ, chargée de projet à GEONORD, présente le document de travail sur l'évolution de chaque sous action agricole. Elle précise qu'il s'agit d'une mise à jour des diagnostics qui ont été réalisés en 2011. Le suivi des 53 diagnostics s'est effectué à partir de juin 2013. Elle informe que les agriculteurs l'ont bien accueillie durant le suivi.

Philippe CHEVAL demande s'il y a eu un ou des refus catégoriques.

Perrine GAMEZ répond qu'un agriculteur n'a pas voulu continuer la démarche et n'a pas été très courtois.

Elle précise que 3 diagnostics supplémentaires ont été réalisés en 2013 et sont insérés dans les résultats finaux de l'évolution des actions. Elle explique que le potentiel total entre 2011 et 2013 a été légèrement modifié car elle a pris en compte les cessations d'activité. Cela peut avoir une répercussion sur les résultats finaux. Elle rajoute que certains objectifs sont déjà atteints. La case est en vert pour les objectifs atteints et pour les objectifs non atteints la case est en rouge.

Avant de présenter chaque action, elle précise que les résultats sont satisfaisants.

Laurence DENIS ajoute que les diagnostics permettent de renseigner les données dans le plan d'actions. On peut donc considérer que les résultats tendent à être minimalistes et la seule façon d'être au plus proche de la réalité est la réalisation des diagnostics SOLEO et AQUAPLAINE par tous les agriculteurs de l'AAC.

Alexandre DEROO demande quand les diagnostics seront réalisés.

Perrine GAMEZ répond qu'il reste 4 ans pour effectuer les 45 diagnostics restant. Il faut tout d'abord que les agriculteurs soient volontaires pour participer à la démarche.

Marine JOSSE précise qu'il y a un objectif de 6 diagnostics à réaliser pour 2014.

Jean-Pierre PARDOUX remarque que les objectifs 3 ans qui ne sont pas encore atteints sont représentés par une case rouge. Or nous n'en sommes qu'à la première année, il est donc normal que les actions ne soient pas atteintes. Il serait préférable de mettre un autre code couleur.

Philippe CHEVAL commente ce propos en ajoutant que certaines actions sont déjà atteintes et même parfois avant d'avoir commencé la mise en œuvre du programme d'actions. De ce fait, il ajoute que ce plan d'actions aurait pu être plus ambitieux.

Perrine GAMEZ poursuit la présentation avec la première action :

Limitation des risques de pollution ponctuelle sur les corps de ferme: elle évoque la 1^{ère} sous action 2.1.1 qui est réglementaire sur l'approvisionnement de la ressource en eau lors de l'approvisionnement. Il y a 78% des agriculteurs qui ont une sécurisation alors que cette sous action est réglementaire et devrait atteindre 100%.

Frédéric FLORENT-GIARD demande si le clapet anti retour est automatiquement installé ?

Perrine GAMEZ explique que les exploitants s'alimentent dans le réseau public mais possèdent souvent des forages privés ou un approvisionnement avec de l'eau pluviale sécurisés par une potence ou un clapet.

Frédéric FLORENT-GIARD demande si le SIEP ne doit pas mettre des clapets comme cela est indiqué dans le règlement de service.

Sandrine PETIT répond que le règlement de service stipule qu'un dispositif anti-pollution doit être situé en aval immédiat du compteur et qu'il comprend un clapet anti-retour et une purge. Ce dispositif doit être entretenu et renouvelé par l'abonné.

Laurence DENIS ajoute qu'avec les nouveaux pulvérisateurs, la ressource sera de mieux en mieux protégée.

Jean-Pierre PARDOUX remarque que les agriculteurs restent prudents envers le clapet anti retour et qu'ils préfèrent parfois installer une réserve d'eau.

Perrine GAMEZ continue de présenter les sous actions et précise que la 2.1.3 aires de remplissage étanche de pulvérisateur mises en place pour la partie AAC, la 2.1.5 stockage de fertilisant liquide équipés de système de rétention, la 2.1.7 réalisation de diagnostic SOLEO pour la partie AAC et la 2.1.8 sécurisation du stockage des huiles sont des objectifs déjà atteints.

L'amélioration des pratiques de fertilisation azotée: elle met avant que les seuils d'apport sont globalement respectés dans l'AAC. Elle précise que certains paramètres n'étaient pas connus à cause de l'évolution de la directive Nitrates. Elle a constaté que la surface pilotée en céréale supérieure à 30% a augmentée significativement. Elle rappelle ensuite que le secteur connaît un déficit en matière organique induit par un système d'exploitation intensif, des cultures exigeantes et très peu d'élevage sur le territoire donc peu d'apport de fumier. Elle affirme que la stabilité structurale des sols doit être améliorée.

Perrine GAMEZ continue avec l'action sur les pratiques limitant les pertes par ruissellement et infiltration. Il n'y avait pas de portée à connaissance sur le mètre linéaire de haies dans l'AAC.



Les objectifs se basent sur les haies qui sont plantées depuis 2011. Le pilotage de l'irrigation est une sous action qui a baissé car un agriculteur a arrêté de faire le bilan hydrique depuis 2011. Beaucoup d'agriculteurs procèdent intuitivement en matière d'irrigation.

L'amélioration des pratiques de traitement par les produits phytosanitaires: elle expose que 20 agriculteurs ont souscrits à un PEA depuis 2010 avec 1 appel à projet. La seconde sous actions qui a baissé est la destruction mécanique des CIPAN. Cela s'explique par la destruction chimique des CIPAN qui avait été détruit mécaniquement précédemment.

Depuis 2011, 8 agriculteurs ont réalisés le diagnostic technico économique en agriculture biologique.

Marine JOSSE précise qu'il y a eu un groupe de travail à ce sujet en mars 2013 en présence de l'ABP, la Chambre d'Agriculture, l'AEAP, le CR et le SIEP. Il avait été convenu la réalisation de 14 diagnostics par an afin d'atteindre l'objectif de sensibilisation pour lequel M. ROGUET s'était personnellement engagé.

Perrine GAMEZ aborde les 2 actions sur la sensibilisation et la communication.

Communiquer, former et sensibiliser les acteurs agricoles: elle explique dans un premier temps qu'il est important que le SIEP puisse reconstituer les données de tous les partenaires.

Jean-Pierre PARDOUX souligne qu'il est difficile d'obtenir les informations en fonction de la structure porteuse et du lieu géographique. Il précise que la Chambre d'Agriculture est en train de se doter un outil permettant de filtrer les données. Pour avoir les données les plus justes il faudrait voir tous les agriculteurs de l'AAC.

Perrine GAMEZ souligne que les filières de déchets dans le secteur se sont améliorées et que lorsqu'elle a fait le suivi, elle a pu faire un rappel auprès des agriculteurs.

Philippe CHEVAL prend la parole pour la dernière actions

Veille foncière: il explique qu'il avait souhaité initialement faire une convention tri-partite entre la SAFER, le SIEP et la Chambre d'Agriculture. Cela n'a pas pu se réaliser mais une convention est maintenant signée avec la SAFER Picardie. Il précise qu'il souhaite avoir une vigilance particulière sur les terres autour des captages de Caix ou même faire des échanges. Il affirme qu'il ne veut pas geler les terres mais installer de l'agriculture biologique afin de respecter la ressource en eau.

Marine JOSSE présente la convention qui lie le SIEP et la SAFER et décrit l'outil vigifoncier mis à disposition du SIEP.

Philippe GAUTIER explique que la convention peut servir à faire des échanges en faisant au préalable une réserve foncière. La SAFER peut éventuellement prendre le droit de préemption ou procéder aux négociations.

Frédéric FLORENT-GIARD insiste sur le code couleur qui a été déterminé pour l'atteinte des objectifs. Le vert devrait être mis pour la non atteinte des objectifs car en effet c'est la première année



sur les 5 prévues dans le plan d'actions. Il souhaiterait que **les proportions par actions à partir de la deuxième année** de mise en oeuvre du plan d'actions soient ajoutées.

Laurence DENIS conclut que le programme agricole est dense et qu'il existe de nombreuses informations et qu'il progresse petit à petit.

Alexandre DEROO fait une remarque au nom des agriculteurs. Le manque d'ambition évoqué est dû au fait que certains agriculteurs sur le territoire sont en avance au niveau de la région et tirent le plan d'actions vers le haut. C'est une bonne chose mais les objectifs peuvent être trop élevés pour d'autres exploitants. C'est pourquoi il est important de mettre des marches raisonnables, d'autant plus qu'il y a beaucoup de chose à faire.

Philippe CHEVAL souligne la dynamique appropriée dans le territoire.

Marine JOSSE complète sur les aides agricoles en présentant en détails les aides souscrites.

Jean-Pierre PARDOUX met en avant l'importance de mettre en place une formation sur la valorisation de la matière organique et la teneur des produits.

Marine JOSSE répond que cela est prévu et qu'elle devra organiser cela avec la SATEGE en début d'année 2014. Elle demande à Jean Pierre PARDOUX de s'exprimer concernant la démonstration de binage qui a eu lieu sur le territoire.

Jean-Pierre PARDOUX explique qu'une dynamique s'est créée sur le territoire. Le matériel est loué grâce en partie aux subventions allouées par l'Agence de l'Eau. M. Saily et son fils gèrent la machine pour les autres exploitants. Le problème qui s'est posé concerne la disponibilité du matériel. L'appel à projet du développement du binage a retenu 3 projets sur 11 dans la région dont celui du Santerre Pôles Légumes, cela peut créer une dynamique sur le territoire à partir du moment où le financement est possible.

Alexandre DEROO explique qu'il n'a pas réussi à biner ses haricots cette année. En raison du climat, le stade était limite et il n'a donc pas pu biner. L'idéal étant d'avoir une herse, houe, bineuse et la possibilité de faire des traitements localisés. Mais l'investissement du matériel est très important. Il demande si le PVE est maintenu en 2014.

Vincent CAPELLE, du service agriculture, répond qu'ils ne connaissent pas encore précisément les modalités pour 2014.

Alexandre DEROO interpelle l'assemblée en précisant qu'un agriculteur de la commune de Maucourt s'est vu refuser son PEA. Pourtant cette commune est une commune à enjeu eau.

Marine JOSSE répond qu'elle va se renseigner auprès de l'Agence pour en connaître la raison.

4. Présentation du suivi du plan d'actions non agricole

Marine JOSSE poursuit la présentation et aborde le plan d'actions non agricole.

Thématique Milieu :

Frédéric FLORENT-GIARD explique avoir visité l'ancienne décharge communale de Caix en présence de *Marine JOSSE*. Il avait constaté de potentiels écoulements à la nappe. Il propose d'étudier de manière plus approfondie un moyen de limiter les ruissellements qui viennent de la route.

Daniel MANNENS explique qu'il y a 40 ans, les agriculteurs venaient déposer beaucoup de déchets à cet endroit et que les particuliers en faisaient autant.

Concernant la décharge de Lihons, *Frédéric FLORENT-GIARD* évoque l'existence d'un réseau de drainage au niveau des parcelles agricoles à proximité. Il propose de tenter de localiser les exutoires qui pourraient apporter des informations supplémentaires.

Philippe CHEVAL signale qu'il fait partie de la Commission Locale d'Information de Surveillance (CLIS) de la décharge de Lihons qui a lieu une fois par an. Il réalise un suivi de la décharge. De plus, une enquête publique vient d'avoir lieu concernant l'extension de la décharge. Il informe que des remarques ont été faites afin d'obtenir les analyses réalisées en interne.

Thématique Assainissement Collectif :

Jean LALANNE précise qu'à l'échelle du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, l'Agence de l'Eau peut apporter un financement aux communautés de communes afin de réaliser des analyses des points de stockage des eaux pluviales dans les communes de l'AAC. Il précise qu'il est préférable dans un premier temps de définir les lieux de prélèvement, de choisir la période d'étude, de connaître l'environnement proche et les problématiques de ruissellement potentielles aux alentours.

Philippe CHEVAL remarque que le problème peut être pris à l'envers et qu'il est possible aussi de faire des analyses dans un premier temps pour savoir si il y a des problématiques de pollutions.

Thématique Assainissement Non Collectif :

Frédéric FLORENT-GIARD informe qu'une commune de la CCALM a des rejets directs dans le domaine public. Il a rencontré le maire et lui a laissé un délai pour résoudre ce problème.

Marine JOSSE précise qu'une réhabilitation est en cours concernant le rejet en domaine public dans cette commune.

Sarah BOUCHEZ de la CCALM informe qu'un courrier a été envoyé aux propriétaires.

Thématique Phytosanitaire Non Agricole :

Jean LALANNE demande pourquoi certaines communes ne signent pas la charte.

Marine JOSSE explique que certaines communes sont petites et ont des craintes concernant le fait de s'engager. Cependant, cela ne veut pas dire obligatoirement qu'elles ne rentrent pas



dans une démarche de réduction des produits phytosanitaires. Elle demande si la Région aura toujours des financements spécifiques pour 2014.

Marie-Olivia ALLARD répond qu'il y aura toujours des financements mais qui redescendent à 80% pour la partie diagnostic des pratiques et plan de désherbage (après confirmation de la Région, les financements sont maintenus à 100% pour la partie étude en 2014).

Thématique Artisanales et Industrielles :

Serge PERDRIX expose que pour la partie artisanale l'ORQUE de Caix permet d'accompagner les artisans avec des aides majorées de l'AEAP à hauteur de 60%. De plus, les collectivités compétentes en assainissement doivent jouer un rôle vis à vis du bon raccordement sur le réseau. La Chambre des Métiers et de l'Artisanat est présente sur le territoire grâce à un financement de l'AEAP pour réaliser des diagnostics chez les artisans dans l'AAC. Un projet de charte est en cours de réflexion au niveau de l'AEAP en engageant les collectivités du territoire. L'ORQUE de Caix constitue pour le moment un territoire test.

Marine JOSSE ajoute qu'un premier dossier de financement pour un garagiste situé à Méharicourt a été déposé. La décision concernant les financements possibles devrait bientôt être connue.

Thématique communication :

Marine JOSSE continue la présentation sur l'aspect communication.

5. Perspectives 2014 et conclusion

Marine JOSSE présente les perspectives pour 2014 (Cf. Présentation).

Alexandre DEROO ajoute qu'en 2014, une expérimentation azote sur blé va se développer sur le territoire de Caix à l'aide d'un drone.

Philippe CHEVAL conclue le comité de pilotage de suivi en indiquant que les actions sont remarquables. Il souhaite obtenir une audience auprès du Préfet pour lui en faire part. Il remercie *Marine JOSSE* et le cabinet d'études GEONORD pour leur efficacité. Il rappelle que l'eau est un bien commun.

L'ordre du jour étant épuisé, M. CHEVAL remercie les participants et lève la séance à 16h45.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, VOUS POUVEZ CONTACTER :
Melle Marine JOSSE
S.I.E.P du Santerre
1, rue d'Assel
B.P. 20022
80170 ROSIERES EN SANTERRE

☎ : 03 22 88 45 20
☎ : 03 22 88 93 15
✉ : animatrice-siepdusanterre@orange.fr